

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21158 - 78ÈME ANNÉE

Le « pactole » des cotisations retraites était un rêve de banquier

Privatisation des retraites favorisée par le projet de loi

Le projet de loi sur les retraites vise à affaiblir le régime général. L'allongement de la durée de cotisation va encore diminuer le montant des pensions. Cela profitera aux banques. Par conséquent, de plus en plus de salariés se tourneront vers les banques pour investir dans un plan épargne retraite ou un bien immobilier dont les loyers compléteront les revenus une fois la retraite arrivée. Mais ces solutions sont loin d'être à la portée de toutes les bourses.

Ce 29 janvier, Elisabeth Borne, Première ministre, a donné une interview à France Info. Il était notamment question du projet de loi sur les retraites, et notamment du report à 64 ans de l'âge minimum légal de départ. Voici sa réponse à la question de la retraite à 64 ans :

« Non, ça n'est plus négociable. La retraite à 64 ans et l'accélération de la réforme Touraine, c'est le compromis que nous avons proposé après avoir entendu les organisations patronales et syndicales, après avoir échangé avec les différents groupes parlementaires. Et, je vous le dis, c'est nécessaire pour assurer l'équilibre du système. »

Le gouvernement persiste donc dans l'épreuve de force. Ce lundi, le projet de loi doit être présenté à l'Assemblée nationale, en commission.

Le « boom » des plans épargne-retraite

Avec l'élévation de la durée de cotisation voulue par le gouvernement, il sera plus difficile d'avoir une retraite pleine avec le régime général. Cette possibilité sera encore plus dure à réaliser à La Réunion, avec un taux de chômage bien plus important qu'en France, et cela depuis des décennies. Il était déjà estimé à 25 % dans une étude du Conseil général de 1975. Dans ces conditions, les retraités s'appauvri-

ront, et le projet de loi favorisera le chômage car il poussera ceux qui ont un emploi à poursuivre leur activité jusqu'à épuisement. Il n'est pas étonnant que de plus en plus de salariés se tournent vers d'autres sources de financement que le régime général pour avoir des revenus suffisants pour vivre à la retraite. La part de la capitalisation augmente, pour ceux qui en ont les moyens.

C'est ce que rappelle un autre article publié par France Info le 25 janvier. Il cite les propos d'un gestionnaire de patrimoine :

« On a eu une augmentation de quasiment 80 % entre décembre et janvier du nombre de demandes sur notre site internet pour avoir des informations sur l'ouverture d'un plan épargne-retraite. Je pense que, au vu des tensions sociales qu'il y a actuellement par rapport à cette réforme, il y aura une continuité sur cette augmentation du nombre de demandes dans les prochains mois. »

Une autre possibilité est d'acheter un appartement, de solder le crédit avant la retraite et de bénéficier des loyers comme complément de revenu.

Pensions trop faibles avec le régime général

Non seulement ces compléments de pension ne sont accessibles qu'à des classes qui disposent de revenus pour épargner un capital suffisant pour une bonne rente, mais en plus cela profite aux banques.

Cela traduit l'idéologie de ce projet de loi, qui vise à privilégier la classe qui tire ses revenus de la finance au détriment de la population.

Le choix logique pour réformer, c'est de faire payer plus ceux à qui la société donne la possibilité d'être riche. En effet, les classes les plus nanties bénéficient de nombreuses exonérations fiscales pour investir et donc accumuler encore plus de capital.

Mais le gouvernement choisit d'affaiblir encore plus

le régime général des retraites. Cela amènera donc plus d'argent dans les banques par l'intermédiaire de plans épargne-retraite ou de crédits immobiliers pour acheter un bien qui sera mis en location.

Privatiser la Sécurité sociale : un rêve de banquier

La privatisation du « pactole » des cotisations retraites était un rêve de banquier. Ce gouvernement est en train de faire de ce cauchemar une réalité. Si ce texte passe, alors il faudra craindre une grande offensive pour la privatisation de toute la Sécurité sociale. En effet, pourquoi les capitalistes s'arrêteraient-ils en si bon chemin ?

Ce 31 janvier a lieu une grande journée de mobilisation contre la retraite à 64 ans. Elle a lieu dans l'unité syndicale. Demain, le gouvernement devra comprendre qu'il n'a qu'une seule solution : retirer son texte et proposer une réforme des retraites qui augmentera sensiblement le montant des pensions, tout en diminuant la durée de cotisation et d'âge de départ à la retraite. Comme le rappelait la banderole de l'Intersyndicale : « 62 ans c'est déjà trop ».

M.M.

Route de Salazie : on nous prend pour des c...

Tonton David, de son vrai nom David Grammont, décédé le 16 février 2021, originaire de chez nous, fils de Ray Grammont chanteur et musicien dont les racines seraient du côté d'Hell-Bourg à Salazie, chantait en 1994 « Sur, sur et certain, qu'on nous prend pour des c ... J'en suis certain quelque chose ne tourne pas rond... » Il y a de cela presque 30 ans !

Cette chanson, nos élus et nos experts du BRGM chargés de la sécurisation de la falaise au PK 8 de Salazie devraient l'écouter et réécouter. Peut-être que cela pourrait leur faire prendre conscience, qu'effectivement qu'on ne peut pas nous prendre éternellement pour des c....

En effet, ce que vivent les usagers et la population de Salazie, depuis l'an dernier devient intolérable. Toute l'année 2022, pour ne prendre que celle-ci., le RD 48 a connu éboulis par-dessus éboulis, coupures de circulation, fermetures pour purge, cela n'a pas cessé. En octobre de l'année dernière, un communiqué du Département annonçait la fermeture de la route du 25 octobre au 23 décembre pour des travaux de la sécurisation de la falaise. Le calvaire n'était pas fini. Le 24 décembre nouvel éboulis, la route est fermée le jour de Noël avec les conséquences que l'on sait. Elle sera réouverte, mais pas pour longtemps. Nouvel éboulis jeudi dernier, la route est à nouveau fermée jusqu'à nouvel ordre !

Face à cette répétition d'éboulis, au même endroit, Dieu merci sans faire de victimes, le citoyen est en

droit de se poser la question quant à l'efficacité et la nécessité de ces purges qui perdurent, et ce dans l'indifférence totale de nos élus. Les conséquences de ces événements sont catastrophiques pour Salazie, directement impactée et qui se meurt à petit feu. Il y aurait paraît-il une conseillère départementale du côté du Cirque qu'on aurait aimé entendre, connaître son point de vue et ce qu'elle propose.

Ceci étant, la commune de Salazie est certes principalement impactée, mais n'oublions pas que le RD 48, du Pont de la Rivière du-Mat à celui de l'Escalier, une portion de 7 kilomètres, fait partie du territoire de la commune de Saint-André, directement concernée par ces événements majeurs, au lieu dit l'Evêque. Et force est de reconnaître, que visiblement du côté de Saint-André, les élus font zorey coshon dann marmit pwa, pa la ek sa ! A quand donc les autorités concernées décideront-elles à prendre le cas de la route de Salazie, à bras-le-corps et y apporter des solutions pérennes ?

Cela me donne l'occasion de rappeler ici mon courrier, en tant que citoyen et usager, adressé à la presse le 4 septembre 2018 et dans lequel je faisais part de mes inquiétudes : « La fragilité et la dangerosité constante du RD 48, nécessitent une sérieuse réflexion et des solutions pour parer à toute éventualité et assurer l'accès au Cirque en toute sécurité ». Cinq ans après, je suis encore plus inquiet.

Paul Dennemont

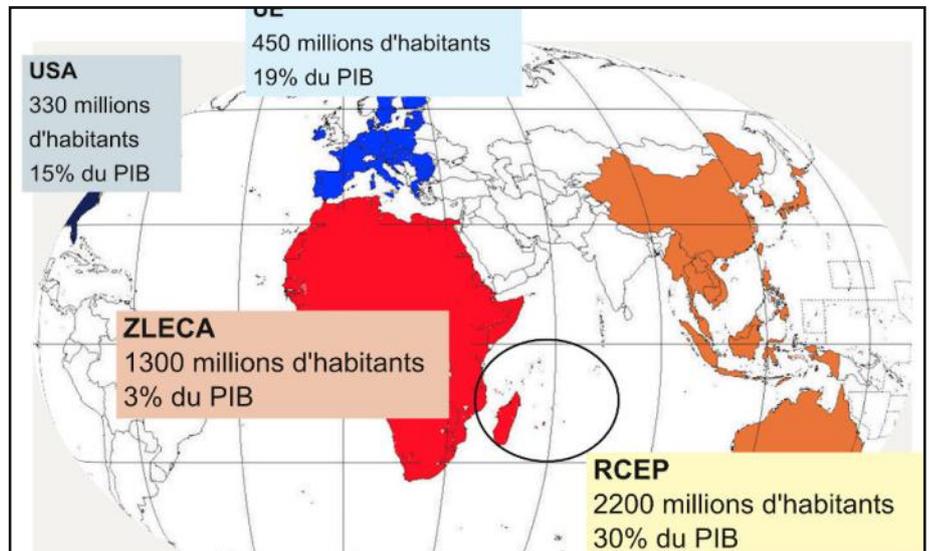
Des chars contre l'évolution « normale » du monde ?

En juillet, le sommet Russie-Afrique se tiendra à Saint-Petersbourg. Les chefs d'État africains seront présents en nombre. C'est un succès indéniable, pour sa 2e édition. La participation physique du dirigeant du Mali aura une portée considérable sur l'état de l'ancien monde.

Fin août, le sommet des BRICS se tiendra en Afrique du Sud, pays qui assure la présidence tournante. Actuellement, 13 pays frappent à la porte d'entrée, comme par exemple l'Algérie, l'Argentine, l'Égypte ou l'Arabie Saoudite. La présence de Poutine en dira beaucoup sur la santé d'une institution dont il en est l'initiateur.

Auparavant, en février, les forces navales de l'Afrique du Sud accueilleront leurs homologues de Russie et Chine, pour des exercices militaires conjoints. La semaine dernière, Naledi Pandor, ministre des Affaires étrangères, recevait Sergueï Lavrov. Il a déclaré : « Toutes les nations au monde conduisent des manœuvres conjointes avec leurs amis... ». Que dire de plus ?

Un nouveau monde est en construction et des pays bien intentionnés s'évertuent à nous abrutir avec l'envoi des chars en Ukraine. Or, le contexte général est marqué par 3 éléments : une prési-



dence africaine de l'OMC qui est différente de la candidate soutenue par les États-Unis, le développement de la Zone de Libre Échange Africain sous direction de l'Union africaine (55 pays) et l'entrée en vigueur, depuis un an, du RCEP.

Le RCEP est la plus grande zone de libre échange commerciale du monde, ratifiée par 15 pays dont la Chine. Il est symptomatique que ce projet structurant a été initié par les 10 pays de l'ASEAN. Cette institution a été créée en 1967 par l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et les Philippines ; elle a été rejointe par le Brunei (1984), le Vietnam (1995), le Laos et la Birmanie (1997) et enfin le Cambodge (1999). C'est la présidence du Vietnam qui a arraché cette victoire diplomatique sans précédent.

En effet, ces événements ont lieu sans les États-Unis et l'Union européenne qui ont été incapables d'offrir aux Afghanes une vie meilleure, après 20 ans d'occupation de l'Afghanistan par la plus grande coalition militaire du monde. A contrario, dans 2 ans, on se rappellera que la défaite américaine au Vietnam, le 30 avril 1975, a ouvert la voie au RCEP qui, dans la réalité concrète, élaborera désormais les nouveaux standards des droits commerciaux et douaniers.

Les chars ne pourront pas arrêter l'évolution normale vers un monde multipolaire qui se construit sous nos yeux. Même l'Argentine et le Brésil désirent se passer du dollar du grand voisin !

Ary Yee-Chong-Tchi-Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Srilanké : trépé i rèss, bonpé i sava Mé kossa i ariv azot apré, kan zot i rotourn laba ? Pèrsone i koné pa !

Pou sak i suiv in pé laktyalite dann Sri Lanka, mwin lé sirésèrtin in bonpé i doi dir li lé dann in sityassion difissil — mèm dézéspéré — pou son lékonomi par l'fète lo péi la fé in mové réform son lagrikiltir : li la pran in an pou ariv o bio. La prodikssyon do ri la bèss 40 %, la prodikssyon lo thé la bèss son tour. E la vi la vni plizanpli shèr.

Poz lo mové késtyon, wa gingn lo mové répons

Pars lé vré gouvèrnman lo péi la désside d'in kou l'ané 2021 arète linportassyon langré, zinséktisside, lo blé, lo ri é toute in ta produi téi rovien shèr pou lékonomi lo péi. Mé final de konte lo késtyon lé mal pozé. Si gouvèrnman la fé sak li a fé, sé pars l'avé in manke deviz — in manke larzan é pou kossa l'avé in mank larzan ?

Pars covid la pass par-la é bann tourist l'arète vnir dan lo péi ; arzoute èk sa néna in gouvèrnman la désside arète ramass larzan zinpo son bande partizan, armète avèk sa lo thé la manké pou léspportassion. An pliss ké sa, l'Australie épi la Nouvèl zélande la dirssi zot poilitik limigrassion é bande migran srilanké la pi gingtn la plass pou alé.

L'ané 2022 néna 200000 pèrsone la kite lo péi ofisyèlman pou alé travaye dann bande péi zarab mé lété prévi pliss 500000 dépar.

Révolissyon bande sitoiyin.

Demoune la révolté é mèm moi zilyé zot la rante dann palé lo prézidan... In nouvo prézidan la pran la plass, mé promyé zafèr li la fors bande sitoiyin débarass lo planshé épizaprè li la roganiz la shass banna épi la réprèssion. Aprésa lo lansien prézidan la rovni é avèk li épi son bande soutien la roprèssion la rokomanssé avèk la tête in pé mizapri. Anparmi banna in pé l'ariv La Rényon é la zistiss la fé son travaye pou dékouraz banna avèk in filozofi sinp : trépé i rèsst bonpé i sava é pa pli loin ké zordi dann in laviyon loué éksopré pou sa.

Mé kissa i sava ransègn dsi sak v'ariv banna ?

Mézami lé possib an parmi banna néna v'alé dann la prizon, néna demoune va tyé azot, mé kissa issi an parmi sak la ranvoye azot laba va ransègn dsi sak v'ariv banna. Bien antandi, pèrsone.. Déza la lopignon i koné pa pou kossa égzaktoman banna la sov zot péi. Kan i ékoute la radyo La Rényon i antan dé shoz in pé étonan konm par égzanp bande réfijyé i vien issi pou viv avèk bande z'ède sossyal. Fassil di sa, mé pétète loin par rapor la vérité, é sirtou arien a oir avèk lo brové d'sivilizassyon la Franss i done ali dovan lo mond antyé.

A bon antandèr, salu.

Justin